

**L'impact du marquage syntaxique de la thématisation sur
l'organisation du texte**
**The impact of syntactic marking of theming on the organization of the
text**

HAMOUMA Lamri*
Université de Batna 2 (Algérie)
hlamri.hamouma@gmail.com

Date d'envoi : 06/12/2020

Date d'acceptation: 07/12/2020

Résumé:

Le texte toujours les caractéristiques de l'apport sémantique, de nouveaux renseignements à faire connaître au lecteur. Les données nouvelles doivent reposer sur des données connues ou qui viennent d'être connues par le lecteur dans les phrases précédentes. L'ordre du connu et de l'inconnu, selon lequel les phrases sont liées les unes aux autres, assurant une meilleure progression de l'information dans le texte dont les contraintes qu'il stipule porte sur des traits (logico) sémantiques, au bout du compte linguistiques.

Mots clés : Texte; niveau grammatical; niveau rhétorique; position initiale; thématisation

Abstract :

The text always has the characteristics of semantic input, new information to be made known to the reader. New data must be based on data known or which has just been known to the reader in the preceding sentences. The order of the known and the unknown, according to which the sentences are linked to each other, ensuring a better progression of information in the text whose constraints it stipulates relate to (logico) semantic features, ultimately linguistic.

Keywords :Text ; grammatical level; rhetorical level; initial position; theming

Introduction :

Depuis longtemps, le texte et ses unités ont été question de relation entre les deux notions, cohésion et cohérence. Ces deux notions constituent, en fait, le socle de toute recherche scientifique sur le fonctionnement du texte écrit. En effet, le texte, est distingué de la phrase par sa structure profonde, distante de la structure phrastique.

La phrase, formée par l'association d'un sujet et d'un prédicat, a longtemps été, pour les linguistes, l'unité maximale passible d'analyse, et tout ce qui se situe au-delà n'était pas, à leur avis, abordable. Mais, comme le texte n'est pas une unité formelle comme la phrase, pour laquelle la langue est un système de signes, l'emballage de l'ensemble des phrases en texte, où chaque phrase est porteuse de message, qui la dépasse, devrait entrer en relation d'équilibre avec la macrostructure, ayant pour objet de soutenir la signification de l'ensemble du texte, dans la mesure où la cohérence microstructurelle doit, impérieusement, aussi, dans une perspective paradigmatique, prendre en compte le plan d'analyse d'énoncés, lié à la fonction de la communication où l'analyse du signe, selon le

* L'auteur correspondant.

Professeur BENSALAH Bachir, part du principe du procès de signification pris en charge par une énonciation.

La notion d'énonciation transpose la phrase dans une structure autre que la structure phrastique, où les différents thèmes phrastiques qui composent un passage seront regroupés. L'agrégat de ces différents thèmes compose un paragraphe, un texte. En tout état de cause ce passage de la phrase au texte pose des problèmes de conceptualisation : l'interaction entre l'emballage de l'information en phrases et l'emballage des phrases en texte.

Dans ce contexte, on exprime la frustration ressentie par les enseignants devant l'inadéquation des corrections qu'ils inscrivent dans les marges des copies des élèves sans se rendre compte de la fâcheuse conséquence de mettre de côté les erreurs ou maladroites sur le plan de « *mise en texte.*¹» L'hypothèse qui sous-tend cette recherche est que l'organisation du texte fait l'objet d'une signalisation explicite.

Cette recherche vise à montrer qu'un texte n'est pas une série de phrases juxtaposées sans lien entre elles, car un tas de phrases ne forment pas un texte. Et pour répondre à cette problématique, il convient d'aborder les marqueurs de thématisation, qui jouent un rôle important, comme mécanisme de reprise de phrase en phrase, assurant, à différents niveaux d'application, une meilleure progression de l'information dans le texte.

1. Thème : niveau syntaxique et/ou niveau discursif

Plusieurs chercheurs postulent l'existence d'une telle stratification des niveaux phrastique et textuel, et en cela, la notion du texte s'étendrait au-delà de la phrase. Ce sujet présente l'écriture, comme aspect non mécanique, mais plutôt stratégique, du fait que le sens dans le texte, qui dépend d'un contexte, montre qu'il y a deux forces d'orientation, l'une centripète et l'autre centrifuge, ce qui permet de distinguer un point de départ inclus dans la phrase, comme ensemble d'objets faisant du texte un objet ouvert, qui devrait être fermé naturellement par le commentaire. Ces deux forces dont le fonctionnement du texte sur le plan théorique est problématique du fait que le passage de la phrase au texte a donné une inflation terminologique pour la notion de thème et de multiples modèles étaient sources de confusion.

De plus, il existe, selon *Benveniste*, une subjectivité concernant la délimitation du thème et du rhème : il n'est pas toujours facile de les identifier dans la phrase. Et il est très difficile de déterminer les mêmes critères à un thème de même constituant ; il n'y a pas toujours en effet adéquation dans la mesure où, surtout au niveau discursif, la notion de thème s'inscrit dans la progression de l'information du fait que les constituants des thèmes fonctionnent en série, exprimant une même orientation sémantique, un agrégat de différents thèmes de phrases.

Bref, d'après tout cela, il paraît que la notion de thème est controversée, et qu'il y a différents niveaux d'analyses : syntaxique, informationnel et pragmatique. Les deux premiers, sujet de cette recherche, appartiennent au système de la langue sachant que les constructions syntaxiques dépendraient en partie des noms utilisés advenant le cas où le lexique et la syntaxe sont bel et bien liés, pour marquer leur rôle dans la dynamique communicative. La mobilité est l'une des caractéristiques essentielles des *circonstants* dans la phrase simple ou pour, certaines propositions, dans la phrase complexe. Certaines propositions, comme certains compléments circonstanciels ou adverbes peuvent faire partie du thème de la, discriminant par cela deux parties essentielles, l'une d'elles, en position initiale, se veut être un critère formel pour l'interprétation de la seconde.

La notion de thème n'est pas sans doute totalement satisfaisante du fait qu'elle s'est distinguée par ses multiples facettes, résultant de la stratification de différents niveaux correspondant au système de règles organisant le texte.

Ainsi, la notion de thème nous orientera vers les différents niveaux linguistiques d'où l'intérêt serait porté sur le critère formel, syntaxiquement délimité. Et toute unité linguistique détachée en position initiale, constituée d'un introducteur thématique (préposition simple ou composée) et d'un complément, le plus souvent nominal, intégrera le plan textuel, faisant, par cela, un point de référence de toutes les interprétations des propositions qui suivent, autrement dit, les compléments introduits sont les thèmes de la proposition qui les accueille, et de là, d'autres propositions apparaissent dans la suite. Nous signalons dans ce cas que le marqueur thématique s'intègre, selon qu'il est codé grammaticalement ou détaché de la phrase, dans les formes d'organisation complexe. À ce propos, il faut rappeler quelles sont les unités susceptibles de jouer le rôle d'un marqueur thématique et la capacité de sa portée, définie souvent par la nature de l'opération sémantique qu'il peut effectuer, un marqueur thématique, à savoir un univers spécifique ou générique.

2. Les marqueurs de thème et analyse syntaxique :

Dès que nous sommes en face à un énoncé, il serait évident, dans ce cas, de chercher ce dont on parle, le thème, qui pourrait avoir une position non détachée, position grammaticale forte ou prototypique, c'est-à-dire non subordonné. Liani pop parle, par exemple, du thème prototypique :

Le thème est défini :

- Sémantiquement, comme ce dont on parle, ce dont il est question, l'à propos ;
- Syntaxiquement, par les fonctions de sujet ou de complément, et en tant que tel, il appartient à la syntaxe ;
- Du point de vue informatif, comme information ancienne, connue, ou encore comme topique, avec une position initiale préférée ;
- Du point de vue discursif, surtout comme détachement ou dislocation, avec un effet d' « ilot » ou d'extraposition, et sa fonction est macrosyntaxique².

Il est évident d'après cela d'affirmer que le thème quand il coïncide avec le sujet de l'énoncé, il appartient à la micro-syntaxe, c'est-à-dire, il est intégré à la structure syntaxique de la phrase, alors que, quand il est détaché, il s'inscrit dans une dimension discursive, un autre niveau différent de celui de la dimension phrastique, qui contribue en effet dans l'organisation du texte. Il serait évident donc de juger incontournable que tout ordonnancement des formes et des marques formelles sont hébergées par la question d'« intraprédicatif » ou d'« extra-prédicatif ». L'exemple suivant illustrera bien la question :

1- « En face, sous ce poudroiement de rayons, les maisons de la rue de Rome se brouillaient, s'effaçaient, légères³. »

L'élément disloqué à gauche, en (1), se trouve en position préverbale d'où il est pris comme marqueur de thématization. Mais, nous voulons chercher, pour préciser ses propriétés syntactico-sémantiques, s'il est impliqué ou non dans le foyer d'un clivage, et s'il est question de l'impact des marques formelles. Une telle transformation, l'exemple (2) et (3) nous y apporteront des précisions :

2-« C'est en face que, sous ce poudroiement de rayons, les maisons de la rue de Rome se brouillaient, s'effaçaient, légères ».

3-« Les maisons de la rue de Rome se brouillaient, s’effaçaient, légères en face, sous ce poudroïement de rayons».

Sémantiquement l’énoncé (2) est acceptable, il spécifie, par le fait d’être disloqué, à gauche, faisant partie de la structure syntaxique de l’énoncé, sémantiquement donc, la portée de la proposition de sorte qu’elle affecte les conditions de vérité de la proposition, la fonction de « *topique scénique*.⁴ » Ainsi le circonstant spatial antéposé *en face* réduit la portée de la proposition à un endroit spécifié à *Amsterdam*. En effet, sans ce circonstant, la proposition aurait moins spécifique «sous ce poudroïement de rayons, les maisons de la rue de Rome se brouillaient, s’effaçaient, légères». Et l’espace dans lequel se trouve l’auteur sera structuré en « composants » ou « parties fonctionnelles », décrivant, par l’emploi des marqueurs de thématization, employés, distinctement, comme points de repère, linguistiquement identifiés, de ce que l’on voit, ce que l’on entend, ce que l’on sent, ou ce que l’on touche, un tel espace.

Quant au (3), le circonstant, déplacé en fin du noyau verbal, perd son statut de thème, pour céder la place au sujet de la phrase «les maisons de la rue de Rome», qui n’aurait pas un potentiel cadratif, à l’opposé de l’élément disloqué précédemment à gauche, le circonstant spatial antéposé.

A force de ces opérations linguistiques, qui sont un peu complexes, en présence dans les énoncés considérés, nous allons puiser dans notre *corpus*, en donnant le maximum d’exemples concernant le marquage syntaxique, en relation avec la construction syntaxique de la thématization :

4-« Quant à la femme noire, muette en son coin, elle s’était dissipée comme une ombre, il avait été impossible de la retrouver⁵. »

5-« Quant aux autres, à ce flot continu de monde, elle n’y songeait seulement pas⁶. »

Nous avons précédemment évoqué la notion de thème, disloqué en position initiale, d’où les formes linguistiques qui le marquent seraient des circonstants spatio-temporels, ou d’autres compléments, direct et indirect, disjoints de leur verbe recteur, ou encore d’autres catégories, syntagme nominal, prépositionnel ou non, qui, plus souvent, sont définis comme syntagme pronominal prépositionnel ou non, infinitif ou subordonné. Mais à partir des exemples (4) et (5), nous serions contraints d’aborder le marquage de thématization d’autres niveaux d’applications différents. Pour (4), l’introducteur de thème *Quant à*, impose *la femme noire* comme thème de la proposition d’accueil, et établit par cela le cadre de la proposition. Il est remarqué que le marqueur de thématization est marqué lexicalement, à l’inverse d’un sujet, thème prototypique et les unités linguistiques qui l’introduisent « *figurent parmi la liste des isolants de Brunot (1922 :22), tels quant à, en ce qui concerne, pour ce qui est de, étudiés entre autres par Fløttum (1999) [...] au niveau de, par rapport à et en termes de*⁷. »

Nous avons vu dans la séquence des circonstants spatio-temporels que les phénomènes linguistiques réalisés par les procédés syntaxiques de dislocation dépendent d’une telle spécificité de la proposition hébergeant ces circonstants, et d’une telle affectation des conditions de vérité de la proposition, ainsi que le cadre intrapredicatif de la proposition. Pour l’exemple (4) le marqueur de thématization *quant à* introduit le thème, qui définit *la femme noire*, où le noyau verbal contient un élément coréférentiel, le pronom clitique *elle*, une reprise partielle, une personne, *la femme noire*, parmi *les voyageurs, partis de Paris, dans le même compartiment que les Roubaud*. Ainsi le pronom clitique, *elle*, est coréférentiel avec *la femme noire*. Cette construction syntaxique à marqueur de

thématisation introduisant le topique d'à-propos n'admet pas le clivage, lequel ne peut pas être déplacé en fin de noyau verbal:

*4a- C'est Quant à la femme noire, muette en son coin, qu'elle s'était dissipée comme une ombre, il avait été impossible de la retrouver.

Avec cette transformation de clivage, l'énoncé est devenu agrammatical, à l'instar de l'énoncé (5a) qui n'admettra pas le clivage sans qu'il devienne agrammatical :

*5a-« **c'est** quant aux autres, à ce flot continu de monde, **qu'**elle n'y songeait pas.

D'après cette analyse, et avec les effets de dissymétrie de la portée de l'insertion de marqueur, dans les deux exemples, on s'aperçoit que les constructions à marqueurs de thématization sont d'autant moins homogènes que l'un des deux sous-types peut apparaître dans le foyer de clivage et être déplacé en fin de phrase et l'autre n'admet ni le clivage ni d'être déplacé en position finale de l'énoncé ; le premier est « *un complément intraprédicatif*⁸ » du type cadre intraprédicatif et le second est « *un fonctionnement extra-prédicatif ou exophrastique*⁹ » du type cadre extra-prédicatif. Et cela ne se fait que suite à des relations entre des éléments syntaxiques, et en rapport au point de vue informationnel.

3. Des constituants thématized du point de vue informationnel :

Le marquage des thèmes, sous plusieurs aspects, ne fait pas partie d'un agglomérat d'éléments, mais, suite à la détermination des relations entre ces éléments, par la syntaxe, dont les différentes relations sont déterminées en fonction de l'ensemble des éléments constituant la phrase totale, d'où le traitement de différentes unités, pour une telle configuration des formes linguistiques, en rapport avec une telle intention du scripteur, aurait nécessairement une telle importance de voir le sens d'un élément et son comportement syntaxique loin d'être arbitraire, dont ses unités, en revanche, traitent le texte, inévitablement, dans sa totalité :

En passant par les divers degrés que peuvent coder les systèmes linguistiques, les nécessités de la cohérence textuelle conduisent presque obligatoirement à des dissymétries dans le traitement de différentes unités et tous les degrés ne se voient pas accorder toujours la même importance¹⁰¹¹.

Dans ce traitement d'unités, le choix de placement des constituants le long de l'axe syntagmatique fait partie des procédés témoignant de l'impact sur le poids informationnel.

« *Souvent, selon la combinatoire, les morphèmes changent de sens*¹² », comme l'illustrent les exemples suivants :

6- « Des gens comme les Roubaud ne tuent pas un homme comme votre père, pour hériter plus vite.¹³ »

6'-« Pour hériter plus vite Des gens comme les Roubaud ne tuent pas un homme comme votre père».

Comme le montrent les deux exemples (6) et (6') dont le placement d'un élément linguistique, à l'instar du circonstant *pour hériter plus vite*, n'est pas imprévisible de sorte que « *L'iconicité n'est pas limitée au lexique. Elle se manifeste également dans l'ordre linéaire des éléments qui composent l'énoncé, dans la distance qui sépare ces différents éléments et dans le nombre de formes dont l'énoncé est constitué*¹⁴. » Pour cela, la forme linguistique en position initiale semble perçue comme un critère d'interprétation, ayant une portée étendue, dans les rubriques de l'information véhiculée

3.1. Portée des constituants préverbaux et postverbaux

Parler des circonstants dans la phrase et de leur extraposition, c'est évoquer nécessairement la question de l'argument verbal, qui a une signification propre qui dépend du signifié de son morphème relationnel, la préposition, et du contexte énonciatif. Le complément circonstanciel se distingue du groupe nominal sujet et du verbe, qu'il est mobile dans les limites de la phrase. Cette mobilité est vraiment caractéristique dans la mesure où cette unité phrastique, dans sa position préverbale, pourrait intégrer le plan discursif du texte, et par conséquent, l'intention communicative du scripteur, qui, à ce moment, pourrait aussi opter pour un tel cadrage dont dépend l'interprétation des énoncés soumis à un seul rapport d'un empan textuel. Or, ce circonstant, comme il peut être antéposé à la topique de la phrase, il peut être postposé au rhème de la même phrase. Un problème épineux soulève donc quant à la configuration et la distinction entre arguments, qui relèvent de la structure argumentale du verbe, et des circonstants, lesquelles en sont fixées une autonomie syntaxique, une extraposition dans la structure syntaxique de sa phrase accueillante :

« *Les circonstants sont des phrases réduites (des prédications autonomes au sens logique) et peuvent rapportés à des phrases complètes ; les actants obligatoires et facultatifs au contraire occupent des places vides (arguments du prédicat)¹⁵. »* La question s'agit du déplacement du circonstant et l'effet sémantique qui en découlerait, comme le préciseront les exemples suivants :

7-« De nouveau accoudé, le sous-chef de gare expliqua qu'il avait dû quitter le Havre, le matin même, par l'Express de six heures quarante¹⁶. »

8- Ce train qui allait au Havre était très chargé¹⁷. »

9-« L'une s'en alla sur la pointe des pieds, l'autre renferma la porte si doucement, qu'on n'entendit pas le pêne glisser dans la gâche¹⁸. »

10-« Aussi, à Rouen, comme nous étions descendus pour dégourdir les jambes, qu'elle n'a pas été notre surprise [...] d'apercevoir M. Grandmorin¹⁹. »

Ces exemples nous montrent si le circonstant fait partie ou non de la valence verbale, par rapport à son caractère périphérique et à son autonomie en rapport avec la structure argumentale du verbe. Dans l'exemple (7) le circonstant « le matin » est intercalé dans la proposition subordonnée, et comme il n'est pas placé sous rapport argumental du verbe, il est déplaçable, en prenant la position initiale, tout comme « à Rouen », dans l'exemple (10), où le circonstant peut être, également, antéposé, du moment qu'il n'est pas un argument du prédicat, comme il peut être postposé. Un argument alors, un prédicat du premier ordre, appartient à la construction du prédicat d'une phrase, alors que le circonstant, prédicat du second ordre, qui, loin de l'ordre codé caractérisant l'argument, ayant un rôle sémantique local, au niveau de la construction phrastique, joue, associé à la fonction discursive, un rôle dans la configuration textuelle. Alors que le circonstant de lieu « au Havre », en (8), figurant dans la portée verbale, est un argument, dans la perspective de la grammaire traditionnelle, non déplaçable, perçu sous la rection verbale, contrasté au circonstant, par rapport à la fonction discursive et la dimension textuelle. Ce qui nous intéresse dans cette optique, après avoir examiné, sur le plan syntaxique, parmi les éléments déplaçables, le circonstant complément, en guise d'initiation à l'étude du thème initial, c'est d'observer le placement initial ou final d'éléments circonstanciels,

propositions ou syntagmes propositionnels pour aborder l'élément circonstanciel en question dans une perspective de surdétermination globale du texte, trace du discours, d'où la notion « configuration textuelle ».

Les rapports que les circonstanciels entretiennent dans les exemples ci-dessus, varient selon l'étiquetage métalinguistique et le degré d'abstraction d'analyse. Le circonstant de temps « le matin » opère par rapport à un moment, alors que le circonstant « à Rouen » localise le reste de la phrase dans un cadre spatial, de sorte qu'il est une source d'interprétation pour les énoncés qui suivent, eu égard à sa position initiale, statut par lequel il peut ouvrir un empan textuel, sous des mêmes rapports thématiques, qui, par conséquent, se trouve inscrit dans une structure informationnelle, selon que le circonstant est en position initiale, séparé par une virgule, section pragmatique du langage et l'intention communicative du scripteur, ou qu'il soit en position postverbale, section sémantique du langage, investi par le grammatical, comportement langagier, suite auquel, dans le premier cas, l'acte textuel annonce un nouveau thème, tant qu'il y a cadrage d'interprétation, niveau interpersonnel du texte, et dans le deuxième cas, il y aurait une continuité thématique, une portée locale du thème et un niveau sémantique, aoutement dit, idéationnel du texte.

Ce poids informationnel suscité par la position des circonstants, contribue à la configuration textuelle, l'articulation entre les niveaux du texte, selon qu'elle est « topique », le circonstant antéposé « à Rouen » fonction discursive, ou rhématique, le circonstant postposé « le matin », « au Havre », fonction syntaxique, plan local et phrastique, dans la mesure où il serait impossible de le déplacer, sans altérer le sens, cet argument verbal en position initiale, et l'énoncé serait : « *Au Havre, ce train qui allait était très chargé », à l'opposé des circonstants « le matin même » et « à Rouen », qui font partie des « *circonstants à fonction scénique qui participent à la mise en place préalable du cadre de circonstances ou de connaissances thématiques où se situe le reste de la phrase*²⁰. » La portée des circonstanciels initiaux semblent font éclater le cadre de la proposition pour faire de la structuration textuelle une notion cruciale dans l'organisation du texte, ce qui pose le problème de la nature du référent, « *supposé être(ou supposé pouvoir être) déjà disponible dans la mémoire longue, stable ou encyclopédique qui se trouve réintroduit dans la mémoire active via l'expression d'une proposition portant sur ce référent*²¹. » Mais la question primordiale de la dimension interactive de la présentation des objets pose, dès lors qu'on voudrait dépasser l'analyse morpho-syntaxique de type structuraliste, le problème linguistique du repérage du référent : la saillance et l'aspect dynamique du texte.

4. Thèmes et aspect dynamique:

La question de la saillance thématique ferait que l'on dépasse le cadre de la proposition et aborder la notion du processus du texte, qui est révélateur de l'interaction des thèmes et l'aspect dynamique de la construction du texte ; les aspects d'interaction et de dynamique textuels, qui nous amènent à une configuration des items textuels, ne sont pas séparés à nos expériences du passé établies, et qui donnent un horizon d'inférence naturelle qui se réalise par des opérations de réactivation des schèmes d'expériences pour imprimer une représentation d'un état de fait. Nous avons évoqué ce processus mental complexe, car il s'agit des phénomènes de configuration, et que la langue n'est pas « *purement descriptive*²² », et le texte, également, est un événement unique, qui porte sur un jugement d'expériences. Le fait que l'énoncé dépasse le cadre syntaxique de la proposition, et qu'elle soit entreprise comme thème interpersonnel, sémantisé par cette réactivation des opérations des schèmes d'interprétation, résout facilement la question selon laquelle le

thème « en rentrant à la chambre » n'exprime pas, dans son objectif préliminaire, instauré par l'auteur, la notion du temps comme quoi répondant à la question « quand Roubaud posa sur la table le pain d'une livre ? » Mais, il relève d'une activité et d'une habitude consignée dans la légalité concrète d'un état de fait.

La perspective ne s'agit plus ici de la structure thématique de la phrase, mais en effet, de la construction du texte. Le thème, figurant formellement dans la phrase, laquelle est définie sur le plan grammatical par une majuscule et un point, s'exerce, au fait, sur le plan du texte. Les circonstants initiaux sont, de ce fait, saillants au niveau du texte, et non au niveau local, contribuant par cela à conférer au texte sa structure, en rassemblant, grâce à leur portée étendue, un ensemble de segments thématiques, identifiant par cela les mesures de pertinence des unités textuelles, d'autant plus que le circonstant initial sera source de vérité pour le reste de l'énoncé, où s'établit la relation binaire entre le circonstant initial « en rentrant à la chambre » et « Roubaud posa sur la table le pain d'une livre ». Il ne s'agit plus donc d'une analyse syntaxique d'une phrase, mais en revanche, des unités textuelles dont les deux segments reliés respectivement par les conjonctions de coordination « Mais » et « Et », sont toujours sous le drapeau du thème initial, thème interpersonnel « En entrant dans la chambre », comportement langagier qui attribue une visée discursive à ce type des circonstants.

5. Des constituants antsthématisés et visée discursive:

11- « Pour tromper la faim qui lui labourait l'estomac, il eut l'idée de mettre la table. La vaste pièce à deux fenêtres, lui était familière, servant à la fois de chambre à coucher, de salle à manger et de cuisine [...] Il prit dans le buffet, des serviettes, des assiettes, des fourchettes et des couteaux, deux verres. [...], Et il s'amusa à ces soins de ménage comme s'il eut joué à la dînette, heureux de la blancheur du linge, très amoureux de sa femme, riant lui-même du bon rire frais dont elle allait éclater, en ouvrant la porte. Mais, lorsqu'il eut posé le pâté sur une assiette et placé à côté la bouteille, il s'inquiéta, chercha des yeux. Puis, vivement, il tira de sa poche deux paquets oubliés, une petite boîte de sardine et du fromage de gruyère²³. »

En observant ce segment textuel commençant par un circonstant de but souligné, en début de phrase, on s'aperçoit ipso facto la structuration thématique d'un segment de texte supérieur à la phrase, grâce à la portée étendue du circonstant initial, et cela dépendrait de tous les circonstants initiaux qui sont intégrés dans des chaînes et ont le rôle d'organisation textuelle. Tous les thèmes initiaux ont pour source d'interprétation le thème initial, par lequel commence la première phrase du segment, un circonstant à fonction scénique. On pourrait dire de ces constituants extraposés ce qu'on pourrait dire de l'adverbe, par exemple, *vivement*, qui serait prédicat de tout l'événement exprimé par tout l'énoncé « Puis, vivement, il tira de sa poche deux paquets oubliés, une petite boîte de sardine et du fromage de gruyère ». Une fois cet adverbe déplacé, perdant par cela, son statut, le sens de l'énoncé change, et l'adverbe n'aurait que le rôle sémantique qui constitue le catalogue de circonstance où s'effectue un procès-verbal, et ce circonstant se trouve étiqueté comme un complément circonstanciel.

Ces observations nous ont conduits à d'autres circonstants, tant que pour le moment, on a cité les circonstants *temps/lieu* qui situent la prédication dans un cadre temporel ou spatial, et les circonstants initiaux de but qui nomme un problème issu d'attentes créées par le texte précédent, auquel la suite, qui peut consister en phrases qui viennent après, fournit la solution. Quant aux propositions circonstanciellées, ne peuvent qu'être traitées dans le

cadre de la syntaxe complexe. En outre des ces phénomènes linguistique, il serait nécessaire aussi de voir la construction clivée en raison de sa fonction discursive.

5.1. Constructions clivées:

La clivée s'analyse, en effet, comme portant une relative. La clivée fonctionne à l'aide de *c'est*, comme tous les présentatifs, *voilà, voici*, qui indiquent une référence ou comme *il y a*, qui indique une existence. En revanche, la distinction entre construction présentative et construction clivée est plus que nécessaire, en raison de leur fonction discursive différente, qui entraîne, bien sûr, des différences d'ordre syntaxique et sémantique à la fois.

Cette différence d'ordre syntaxique et sémantique, censé avoir le potentiel discursif dans le texte, implique de mettre en évidence la nécessité requise de distinguer la clivée de saillance et la clivée d'information.

5.2. Clivée de saillance

La notion de saillance s'applique aussi bien au domaine de la syntaxe qu'à celui de la prosodie. Il s'agit de mettre en relief un élément grâce une structure syntaxique ou bien être marqué par une proéminence au niveau prosodique. Elle peut identifier dans le discours, un élément d'un ensemble paradigmatique, comme le précisera l'exemple « C'est toi que j'aime²⁴ », où cette phrase présuppose non seulement *quelqu'un aimé*, mais qu'il y a aussi *une ou des personnes qu'on n'aime pas*. La même interprétation sera donnée aux exemples : « C'est Roubaud qui a parlé de la dépêche²⁵ », « C'est lui qui s'est mis après moi²⁶. »

5.3. Clivée d'information:

Il s'agit de clivées où le contenu présupposé dans la subordonnée change de versant et apporte une information nouvelle, comme dans « Moi, c'est aux yeux que je les reconnais²⁷. » Dans cet exemple figure la clivée, c'est l'information essentielle qui se trouve piquée dans la subordonnée, l'expression « aux yeux » n'est mise au premier plan que pour présenter « le comment », qui permet au lecteur d'identifier l'information source par laquelle il peut interpréter comment reconnaître quelqu'un, tout comme les énoncés suivants :

12- « C'est pour ça qu'il t'élevait à la becquée²⁸. »

13- « C'est ici que nous nous sommes rencontrés²⁹. »

14- « Et c'est alors que l'accident est arrivé³⁰. »

15- « C'est pourquoi j'ai toujours cru qu'on l'avait tué pour le voler, simplement³¹. »

Dans ces exemples les adverbes et les compléments adverbiaux ont en réalité une valeur anaphorique. Ces focus des clivées, éléments à valeur anaphorique servent, alors, à renforcer la cohésion d'un texte, tout comme d'autres constructions syntaxiques, par exemple les passifs.

6. Les passifs :

Le sens passif est de rigueur dans la configuration textuelle. L'usage des passifs dans le texte ne s'agit pas de le considérer seulement comme une sorte de transformation, mais plutôt, il a, selon qu'il est un « passif d'état³² », un « passif d'action³³ », de multiples visées communicatives, ou qu'il est passif avec agent, passif sans agent, passif avec les verbes perfectifs et passif avec verbes imperfectifs, et tous ces emplois, chacun à sa visée communicative, où il joue un rôle textuel.

6.1. Rôle textuels des passifs :

L'usage d'un passif sans agent, chez certains auteurs, n'est pas gratuit. Dans l'énoncé « Des rôdeurs avaient été surpris³⁴ », le complément d'agent n'est pas réalisé, car on ne veut pas identifier le référent du sujet de la phrase active qui s'interprète comme l'instance responsable du procès décrit par la phrase. Cet énoncé renseigne sur l'état du sujet et répond à la question événementielle, quoique l'instigateur de l'action de la phrase active, source de l'énergie déployée, n'apparaisse pas dans la phrase passive. En effet, dans l'énoncé, forme passive sans agent « Des rôdeurs avaient été surpris », on aura affaire à décrire l'état du sujet passif qui, peut présenter, ici, une valeur résultative. Et une fois le complément d'agent associé « Des rôdeurs avaient été surpris par les trois hommes », l'énoncé aurait une « *lecture processive*³⁵. »

La lecture processive peut également apparaître avec la phrase passive inachevée à verbe imparfait « dès lors le mobile vainement cherché-, jusque-là, il était trouvé³⁶. » Et également des énoncés dont le participe passé étant des formes adjectivales du verbe, qui présente une phrase passive inachevée, de même qu'une phrase à adjectif attribut du sujet. En revanche, l'énoncé « Mais, elle était très excitée, elle entendait en finir avec la question de cet argent caché là³⁷ », présente l'état des choses qui découle normalement de l'achèvement du procès décrit par les phrases « elle avait été très excitée » / « on l'avait excitée ».

Il est réalisé que « *la forme passive et la forme active présentent un même fait de deux points différents*³⁸ », de sorte que le profil communicatif sera tout différent l'une et de l'autre, jouant, par cela, un rôle textuel.

Le sujet grammatical de la phrase passive joue, en mettant en valeur du rhème, un rôle de thème discursif, en maintenant l'isotopie référentielle des thèmes des phrases consécutives pour donner une continuité en douceur aux informations, créant de la sorte, une progression thématique.

Dans le passage suivant « des rôdeurs avaient été surpris, au moment de s'introduire dans la salle de consigne ; trois hommes d'équipe s'étaient fait réprimander pour indiscipline ; un crochet d'attelage venait de se rompre, pendant qu'on formait le train de Montivilliers³⁹ », les trois thèmes passifs présentent une organisation du récit autour des faits de la veille, que l'auteur les qualifie de « menus » : des rôdeurs (surpris), trois hommes d'équipe (réprimandés), un crochet d'attelage (rompu).

Le choix donc des passifs ne s'agit pas de variantes stylistiques libres, mais, il s'agit, d'une orientation fondamentale du texte. Un tel procédé peut être, souvent, pour un tel établissement et continuation thématique, remplacé par le pronom indéfini *on*.

7. Pronom on :

Pour déterminer une référence, il faut donc préciser à quelles conditions une suite 16- « À gauche les marquises des halles couvertes ouvraient leurs poches géantes,... Tandis que le pont de l'Europe à droite coupait de son étoile de fer la tranchée, que l'**on** voyait repaître et filer, au-delà jusqu'au tunnel des Batignolles⁴⁰. »

17- « Un ordre du chef de l'exploitation l'appelait à Paris, **on** venait de le sermonner d'importance⁴¹. »

18-« En somme le chef lui donnait raison d'avoir voulu faire respecter la consigne ; mais le terrible était la parole qu'il avouait lui-même. « Vous ne serez pas toujours les maîtres ! » On le soupçonnait d'être républicain⁴².»

19-« Il vous regardait si fixement, de ses gros yeux, qu'**on** baissait la tête tout de suite⁴³.»

20-« Les petites machines de manœuvres allaient et venaient sans repos ; et **on** les entendait à peine s'activer⁴⁴.»

Dans l'exemple « 16 » l'auteur se présente comme un narrateur qui participe aux événements décrits sans se distinguer du groupe auquel il appartient. C'est un personnage parmi les autres, un personnage quelconque. Il est de même pour l'exemple (20) où l'instance énonciative semble faisant partie du corps auquel elle appartient. En fait, c'est un groupe qui décide et qui nous fait vivre les événements racontés. Le narrateur participe en effet aux événements, « il entendait », lui-même ou un membre quelconque de la collectivité, les membres du narrateur, ce n'est qu'un personnage parmi les autres, de sorte que l'instance énonciative semble se présenter comme une personne faisant corps avec le groupe décrit.

Alors que pour les exemples (17), (18) et (19) le narrateur ne semble pas participer aux éléments, mais il intervient par des commentaires personnels. En (17), par exemple, le narrateur raconte le sermon du sous-chef de gare, *Roubaud*. Mais, nous ne savons pas si le narrateur était présent ou non. En tout cas son récit apparaît comme un témoignage. De même à l'exemple (18), est ce que le narrateur était présent lorsque *Roubaud* soupçonnait le sous-préfet d'être parmi les républicains et qu'ils ne seraient pas toujours les maîtres. Le narrateur, dans cet exemple, parle au nom de l'instance capable d'accuser la personne dont parle l'énoncé, si comme il assiste à la scène, mais en effet, n'est qu'une stratégie optée par l'auteur, pour dire les façons de penser du groupe de personnages.

Quant à l'exemple « 19 » le narrateur opte pour un niveau énonciatif qui ne marque pas, semble-il, sa présence par la participation aux événements « baisser la tête », mais, il apporte un commentaire personnel qui représente le même point de vue d'une collectivité. Ce sont les habitudes des membres de la communauté du narrateur, lesquels comportent généralement de la sorte.

Ces analyses montrent l'impact du choix du pronom *on* dans le discours et les effets pragmatiques créés suite à ses emplois et le changement de référent, qui donne au récit une polyphonie narrative, où les voix se superposent, donnant un univers discursif dont le lecteur serait, de la sorte, impliqué dans les faits.

Conclusion :

La phrase, formée par l'association d'un sujet et d'un prédicat, a longtemps été, pour les linguistes, l'unité maximale passible d'analyse, et tout ce qui se situe au-delà n'était pas, à leur avis, abordable. Elle apparaît, dans la grammaire traditionnelle, comme une unité définissant le terminus. Inversement, le texte n'est pas une unité formelle comme la phrase, où la langue est un système de signes ; l'emballage de l'ensemble des phrases en texte - chacune est porteuse de message qui la dépasse. Les linguistes modernes font la différence entre la phrase au niveau linguistique et la phrase au niveau discursif. Cela nous conduit à une unité linguistique commune avec la phrase, l'énoncé, qui est le résultat d'un processus discursif (usage) tel que mentionné dans nos recherches.

La phrase, comme unité syntaxique, permet, au fait, par l'emploi antéposé et postposé de certaines formes linguistiques, ainsi que l'emploi de la construction passives, à déceler l'impact de ces phénomènes linguistiques sur le texte au niveau communicatif. Nous avons vu supra les multiples aspects de la phrase passive et leurs finalités au niveau

communicatif ou au niveau du choix de placement des constituants le long de l'axe syntagmatique, car finalement le texte n'est pas une structure grammaticale, mais plutôt une finalité pédagogique, qui résulte de l'emploi des structures grammaticales au sein d'une unité majeure, à savoir le texte, raison pour laquelle certaines relations syntaxiques, comme nous l'avons vu, vont au-delà de la phrase pour se définir à l'intérieur d'un champ discursif. Ainsi, ces relations syntaxiques contribuent nécessairement à la structuration du texte et à son organisation, d'où l'impact diffère selon la fonction assignée à la forme linguistique employée et selon l'emballage de l'information dans la phrase et l'emballage des phrases dans le texte, en tenant compte également que le texte est un tout intégré, doté de règles, d'enjeux et de stratégies déterminés par les relations, bref, selon l'intention communicative.

Notes :

¹ Shirley Carter-Thomas, La cohérence textuelle, éd. L'Harmattan 2000, p. 30

² Liana pop, la grammaire graduelle à une virgule près, éd. © Peter Lang sa. Editions scientifiques européenne, Allemagne, Berne, 2005, p. 34

³ ÉMILE Zola, la bête humaine, éd. G.Charpentier et E. Fasquelle, Bibliothèque nationale de France, 1893, p. 5

⁴ Matchteld claire Meullemen, les localisateurs dans les constructions existentielles : approche comparée, Allemagne, 2012, p. 36

⁵ ÉMILE Zola, op. cit, p. 192

⁶ Ibid., p.557

⁷ <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00925328/document>

⁸ GILLE Siouffi, 100 fiches pour comprendre la grammaire, éd. Bréal, 1 Rue de Rome 93561 Rosny-sous-Bois Cedex, Bruxelles, 2007, p. 181

⁹ Olivier Bertrand, Bernard Combette & autres, Discours, Diachronie, Stylistique du français, © Peter Lang SA, Editions scientifiques internationales, Berne 2008, p.29

¹⁰

¹¹ Philippe Lane, des discours aux textes ;modèles et analyses, éd. publications des universités de Rouen et de Havre, p.94

¹² Robert Martin, comprendre la linguistique, éd. © presses universitaires de France, 2002, p.38

¹³ ÉMILE Zola, op. cit, p. 201

¹⁴ Jean-Rémi Lapaire, linguistique cognitive, comprendre comment fonctionne le langage, éd. De beck&Larciers.a, Belgique, 2006, p.26

¹⁵ Syntaxe latine Par Christian Touratier p.410

¹⁶ EmilleZiola, op. cit, p. 9

¹⁷ EmilleZiola, op. cit, p. 9

¹⁸ Ibid, p.155

¹⁹ Ibid, p.167

²⁰ Approaches to the history and dialectology in Honor of Pierre, p33

²¹ Questions de classification en linguistique : méthodes et descriptions, p.149

²² Jean-RémiLapaire, op. cit, p.229

²³ Émile Zola, op. cit, p.11

²⁴ Émile Zola, op. cit, p. 53

²⁵ Ibid., p. 208

²⁶ Ibid., p. 76

²⁷ Ibid., p.237

²⁸ Ibid., p.43

²⁹ Ibid, p.148

³⁰ Ibid, p.212

³¹ Ibid, p.206

³² La grammaire au TOEiC et au TOEFL, p.53

³³ Ibid, p.53

³⁴ Emillezola, op. cit., p.130

³⁵ Temps et aspect : de la grammaire au lexique, p.55

³⁶ Emillezola op. cit., p.183

³⁷ Ibid., p. 492

³⁸ Les présentations du passif dans les manuels de grammaire Finlandais. PDF, le 30/12/2016, 14h30mn

³⁹ Émile Zola, op. cit., p.130

⁴⁰ Ibid., p.6

⁴¹ Ibid. p.9

⁴² Émile Zola, op. cit., p.20

⁴³ Ibid. p.29

⁴⁴ Ibid. p.33

Bibliographie :

- Lapaire, J.- R. (2006). *linguistique cognitive, comprendre comment fonctionne le langage*. Belgique: éd. De beck&Larciers.a.
- Lagaeet al, V. (2002). *Temps et aspect : de la grammaire au lexique*. Amesterdam-New York: éd. Rodopi B.V.
- Touratier, C. (1994). *Syntaxe latine*. éd. Peeters Louvain-La neuve.
- Carter-Thomas, S. (2000). *La cohérence textuelle*. éd. L'Harmattan .
- Martin, R. (2002). *comprendre la linguistique*. éd. © presses universitaires de France.
- pop, L. (2005). *la grammaire graduelle à une virgule près*. Allemagne, Berne: éd. © Peter Lang sa. Editions scientifiques européenne.
- Siouffi, G. (2007). *100 fiches pour comprendre la grammaire*. Bruxelles: éd. Bréal, 1 Rue de Rome 93561 Rosny-sous-Bois Cedex, , .
- Bertrand, O., & Combette , B. (2008). *Discours, Diachronie, Stylistique du français*. Berne: © Peter Lang SA, Editions scientifiques internationales.
- Zola, ÉMILE. (1893). *la bête humaine*. éd. G.Charpentier et E. Fasquelle, Bibliothèque nationale de France.
- Lecomte, S., & Scotto, S. (2008). *La grammaire au TOEiC et au TOEFL*. Paris: éd. Ophrys .
- Tiina , L. (2009, 19 مارس). Les présentations du passif dans les manuels de grammaire Finlandais et dans trois manuels de grammaire FLE . استرجع في 2 مايو، 2020 من https://jyx.jyu.fi/bitstream/handle/123456789/19833/tinalehtola_md1.pdf?se
- Christian , M. (2005). *Questions de classification en linguistique : méthodes et descriptions*. Berne: Peter Lang SA. Editions scientifiques européennes.
- Manuel , S. (2016). *Approaches to the history and dialectology in Honor of Pierre*. Université d'Aix-Marseille: Library of congress Cataloging-in-Publication data .
- Matcheld claire , M. (2012). , *les localisateurs dans les constructions existentielles : approche comparée*. Berlin/Boston: Walter de Cruyter GmbH.